



POLITIQUE POUR LES ANIMAUX DOMESTIQUES

- La présence d'un animal durant votre séjour doit nous être communiquée lors de la réservation.
- Nous acceptons uniquement les animaux domestiques.
- Coût de 45\$/séjour.
- Un seul animal autorisé par chambre.
- L'hôtel fournira un coussin, un bol à eau et une écuelle, ainsi qu'une laisse, sur demande de l'invité.e.
- L'animal doit être dressé et contrôlé par son maître.
- L'animal doit être conforme à la législation sur les animaux de compagnie en vigueur dans la localité du séjour.
- L'animal doit être tenu en laisse dès qu'il quitte la chambre.
- Au besoin, l'invité.e peut communiquer avec la réception afin d'obtenir des renseignements sur les services de gardiennage locaux ou pour se procurer des produits pour animaux durant son séjour.
- Les animaux sont interdits dans les restaurants et bars, ainsi qu'à la piscine ou dans les centres d'entraînement. Cette interdiction ne s'applique pas dans le cas des chiens-guide.
- L'invité.e est responsable de ramasser les déchets de son animal, sur le site de l'hôtel et aux alentours.
- Tout dérangement causé par des aboiements ou autre type de nuisance doit être immédiatement maîtrisé afin de ne pas déranger d'autres invité.e.s.
- L'invité.e doit contacter le service de l'entretien ménager pour déterminer un horaire durant lequel sera effectué le nettoyage de la chambre.
- L'invité.e est responsable pour tous les dommages matériels et/ou physiques causés par son animal durant son séjour à l'hôtel.
- L'hôtel se réserve le droit de facturer à l'invité.e le montant des dommages causés par son animal au sein de l'établissement.
- L'invité.e assume toute responsabilité financière et morale dans le cas où un.e autre invité.e de l'hôtel serait victime de son animal lors d'un incident survenant au sein de l'établissement.
- L'invité.e s'engage à indemniser et à décharger de toute responsabilité l'hôtel, ses propriétaires et ses dirigeants, pour tout dommage causé par son animal. L'hôtel se réserve le droit de poursuivre légalement le ou la propriétaire de l'animal.

ESCAD
HÔTELS

PAR LE GERMAIN



PETS POLICY

- Guests must communicate pets' presence at reservation.
- Only house-pets accepted.
- \$45 additional fee per stay.
- Only one pet per room will be accepted.
- Hotel will provide pet bed, water and food bowls, as well as treats and leash if required.
- Pet must be fully trained and appropriately restrained by guests.
- Pet must comply with local legislation requirements.
- Pet must be kept on a leash when in the hotel or on hotel property, unless it is in the guests' room.
- Pets must not be left unattended, under a penalty risk of \$200. If guests require a pet-sitter or pet supplies, they should contact the front desk with advance notice.
- Pets are not allowed in any food and beverage outlets, fitness center and pool areas of the hotel. This exclusion does not apply to guide dogs.
- Guests are responsible for cleaning up after their pet on hotel property and in the neighborhood.
- Any disturbances such as barking must be curtailed to ensure other guests are not inconvenienced.
- Guests must contact the housekeeping department to arrange for a convenient time for servicing their room.
- Guests are responsible for all property damages and/or personal injuries resulting from their pet's presence during their stay.
- The hotel reserves the right to charge guest's account commensurate to the cost of such damages.
- Guests are fully responsible, financially and morally, for any harm or damage done by their pet to another guest during the hotel stay.
- Guests agree to indemnify and hold harmless the hotel, its owners and its operator from all liability and damage suffered as a result of the pet's presence. The hotel reserves the right to sue the pet's owner.